

Chers fondateurs, Chers amis de Villemont,

L'été avait bien commencé. Avec une bonne progression pour les travaux de maçonnerie sur le corps de logis. Et puis un mauvais coup du sort a bloqué tout net notre bel élan : Franck, le maçon de Villemont a été grièvement blessé au visage par une pierre de jambage - lourde d'une trentaine de kilos - qu'il portait à hauteur de poitrine pour la mettre en place sur une baie du 1^{er} étage et qui l'a déséquilibré. C'était le 10 juillet. Fort heureusement, la chirurgie a fait des miracles. Mais la convalescence va durer un peu. On souhaite le meilleur à Franck pour son rétablissement. Le temps lui pèse. Il se verrait bien déjà sur les échafaudages. Il faut toutefois demeurer prudent.

Du coup, José prend un peu d'avance à la taille de pierres. Il a désormais totalement achevé la reprise des jambages d'une porte de rez de jardin donnant sur la Cour d'Honneur (voir lettre n° 37 page 3); et s'emploie maintenant à la préparation des pierres d'une nouvelle travée.

Dans le parc, Gérard s'active toujours à l'entretien des plantations multiples de charmes, d'ifs et de buis. Avec, cet été, une mention spéciale pour lui qui a dû affronter 3 attaques successives de pyrale dont une extrêmement violente en août. Le traitement est efficace par la pulvérisation de BTK (*bacillus thuriengiensis kurstaki*, une bactérie dont les sécrétions sont fatales aux larves). Mais c'est un pensum. De son côté Thierry remue des centaines de m³ de terres pour terrasser la prolongation de l'allée Ouest que nous allons planter fin novembre – à la sainte Catherine – d'un alignement d'une centaine de tilleuls répartis sur 4 rangées.

Bonne lecture. Nous nous retrouverons au printemps.

maçonneries du corps de logis



baie du 2ème étage donnant sur cour
(avant à gauche, et après à droite)

Sur la vue d'introduction de 1^{ère} page, on voit assez bien les niveaux d'avancement des travaux de maçonnerie, pour chacun des volumes du corps de logis. La grande partie centrale (légendée « terminée ») est achevée (soit 50 mètres linéaires de murs, avec reconstruction, pierre par pierre, des fenêtres du 2^{ème} étage). Elle correspond à l'emprise de l'escalier d'honneur.

L'ensemble intermédiaire où nous sommes en ce moment a été extrêmement mutilé par l'incendie. Il nous faut refaire toutes les travées à presque 100%. C'est-à-dire changer chaque appui, chaque pierre de jambage intérieure et extérieure, chaque linteau. Gros boulot. Illustration avant/après, ci-dessus avec les vues comparatives d'une même baie.



Voici, à la verticale, le volume le plus à l'Est « à faire » sur la photo de 1^{ère} page. Et il y aura effectivement ... à faire.

Après échafaudage intérieur et extérieur comme sur les autres volumes, nous allons devoir démolir avec beaucoup de précautions en partie haute tout le pan de mur Nord/Nord Est qui est figuré sur la photo ci-contre. Sur environ 4 à 5m de hauteur. Il présente en effet une très large fissuration. Qui part presque du sommet pour s'étendre, en descendant, de façon transversale jusque vers le chaînage d'angle. Plus qu'instable il doit être repris dans son intégralité.

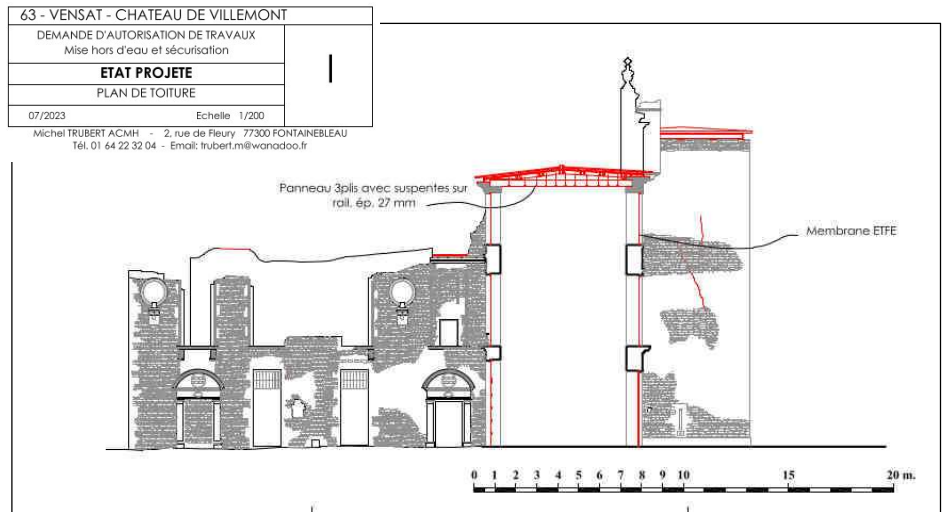
en projet : autorisation de travaux déposée



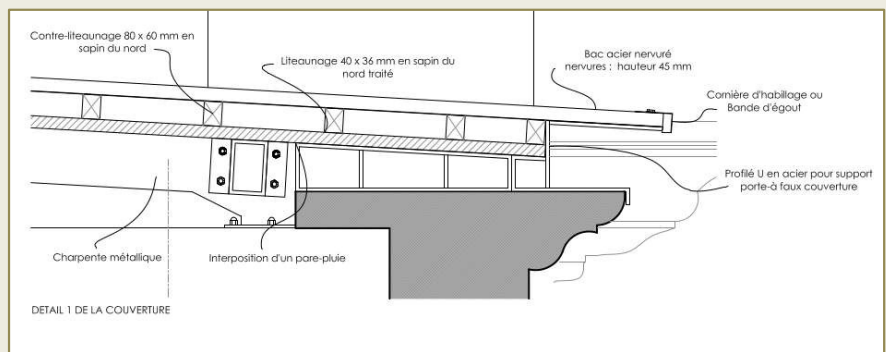
Nous ambitionnons, après la restauration de l'extrémité Est du corps de logis (« à faire » sur la photo de 1^{ère} page et dernier § page 2) de couvrir toute cette partie de bâtiment. Il s'agit cependant d'une étape. Provisoire. Mais qui pourrait perdurer plusieurs dizaines d'années.

En effet la restitution de la toiture d'origine mobiliserait des moyens disproportionnés au regard de nos possibilités et des objectifs actuels. Cette solution

intermédiaire permettra de clore tout le corps de bâtiment central. Avec remise en place, tant que l'ensemble est à ciel ouvert, de toute la poutraison des planchers. Au total 40 poutres de grosses sections (35 cm x 35 cm). Pour l'heure, elles aideront à la consolidation de la structure. Plus tard elles pourront recevoir solivage et plancher. Et avant même toute restauration des décors intérieurs, on aura ainsi à disposition des espaces recréés. La coupe ci-dessus révèle le peu de largeur (6m) du corps principal.



On voit (à droite) un détail de la structure de support de la couverture : on commence par poser l'entrait définitif (poutre transversale en chêne) qui reçoit ensuite une ferme. Mais en l'absence de cette ferme à venir avec la toiture finale (dans 20 ou 30 ans !) on va poser sur l'entrait des éléments métalliques sur lesquels reposeront de gros liteaux, support des bac aciers.



le parc dans tous ses états

ifs et buis



La totalité des buis rapportés à une hauteur moyenne de 80 cm et sur une largeur de 60 cm représente au total un linéaire de + de 250 mètres. De quoi occuper quelques longues heures pour traiter contre la pyrale

allée cavalière

pour situer :



Le terrain est totalement accidenté et il faut lui redonner une forme, dans la prolongation de la pente de l'allée existante. D'où les terrassements à réaliser sur parfois plus d'1,50m de hauteur. Entre cette allée déjà en place, longue d'une centaine de mètres et sa suite identique à créer, nous disposerons d'une belle allée cavalière en direction des bois.



vue depuis la fin de l'allée existante vers la prolongation



à l'intérieur de la parcelle



vue inverse

La parcelle considérée a une surface d'1/2 ha environ. Elle a été récemment agrégée à Villemont. Des coupes de bois taillis ont été faites par l'ancien propriétaire. Les souches ont fourni des rejets importants ; en deux ans, la végétation est repartie dans un fatras inextricable